

Intervention CUGN 28 janvier 2011
Rapport 1

Intervention d'Hervé Féron

Monsieur le Président, mes chers collègues,

Nous sommes beaucoup dans la prose sur ce rapport ! Proche même du dédoublement de personnalité ! A la lecture de ces pages, on est même en droit de se demander si vous vous rappelez bien à quelle majorité nationale vous appartenez et quelle politique vous soutenez.

Car ce dont on parle ici aujourd'hui est bien lié directement à la politique nationale : les jeunes grands nancéiens paient directement la politique de votre majorité, et ce n'est pas la pétition de principe faite d'études et de bonnes attentions qui va d'un coup redonner un droit à l'avenir à ces jeunes !

Et comme d'habitude, quand cela sonne creux, vous nous inventez un peu de démocratie participative, qui n'a de participatif que le nom, pour qu'au moins, l'emballage ait l'air séduisant. Je cite :

« c'est bien la démarche participative produite ensemble entre les différentes institutions et opérateurs » ou encore « le plan jeune se fera POUR (avec majuscule) et AVEC (re majuscule) les jeunes ». La participation ne se décrète pas mes chers collègues. A moins que cela ne soit une méthode de persuasion à la Emile Coué.

Ensuite, nous apprenons que près de 10% des jeunes grands nancéens demandeurs d'emploi n'ont aucune qualification reconnue. Mais heureusement, une plate-forme territoriale anti-décrochage dont les missions seront d'une part d'observer les phénomènes de décrochage et d'autre part de proposer à ces jeunes une alternative à la « sortie sans solution ». Je peux, Monsieur le Président, vous éviter le coût d'une énième étude pour vous donner les causes du décrochage scolaire des jeunes : la politique de casse de l'Ecole publique qui considère ses écoliers comme la variable d'ajustement budgétaire de la politique fiscale injuste que nous connaissons ! Depuis 2002 nous voyons chaque année les postes d'enseignants supprimés, avec une accélération considérable depuis 2007, et ce sont ces jeunes dont vous parlez qui paient les pots cassés aujourd'hui de cette politique désastreuse. Il ne suffit pas de s'offusquer dans une assemblée de ce que l'on a engendré en le votant et en l'applaudissant même des deux mains dans une autre assemblée !

On lit également que le diagnostic de l'ADUAN met en évidence la difficulté des jeunes diplômés à accéder au 1er emploi. Une étude supplémentaire dont on ne nous dit pas une fois de plus le coût pour une conclusion qui est sans surprise, puisque le phénomène est malheureusement national : être jeune sur le marché du travail est un caractère discriminant qu'aucune politique nationale ne prend en compte !

Puis, j'ai relu deux fois pour être sûr de ce qui était écrit, on apprend que l'Etat développe et soutient un dispositif « envie d'agir » et la communauté urbaine décide d'apporter un soutien

pour les lauréats retenus par l'Etat. Le gouvernement voulait purement et simplement supprimer ce dispositif dans le cadre du budget 2011 ! Face à la fronde créée par cette annonce, il a reculé fin 2010 en maintenant «envie d'agir» et son financement, mais en ce début d'année, on se rend compte que l'enveloppe a fortement diminué, que le dispositif Défi jeunes a disparu et qu'il n'y a plus d'harmonisation nationale. Si vous souhaitez tant que cela soutenir les jeunes lauréats, demandez le maintien de l'enveloppe financière !

Après, on nous présente les abonnements étudiants pour les transports en commun, étudiants qui ne bénéficient pas de la gratuité, et on ne manque pas de souligner le coût pour l'ensemble des mesures vis à vis des jeunes grands nancéens pour le transport en commun : 3,52 millions d'euros. Mais en terme de transport, sur le Grand Nancy, tout est relatif. Ainsi, 3 millions et demi, c'est le prix de la réfection de 4 trams nancéens ...

Puisque vous vous intéressez aux jeunes et que vous évoquez leur accès à la culture, aux sports et aux loisirs, je vous fais, Monsieur le Président, publiquement une proposition. Il existe sur le territoire de la CUGN (c'est une attention toute particulière que le conseil général réserve à notre communauté de destin) un dispositif d'accès aux activités culturelles et sportives pour les jeunes de 6 à 25 ans, le dispositif Pass'sport et Culture. Ce dispositif est reconnu comme particulièrement performant. Dans le cadre d'un partenariat qui réunit le conseil général de Meurthe et Moselle et 15 communes de l'agglomération, cela concerne plus de 1 000 jeunes chaque année. La première commune historiquement partenaire a été Nancy. Le budget global actuel du dispositif Pass'sport et Culture est de 400 000 euros (135 000 pour les activités, 40 000 euros pour les locaux et le fonctionnement, 225 000 pour les salaires des accompagnants). Aujourd'hui, le succès de ce dispositif montre un besoin de participation nouvelle à hauteur de 30 000 euros que les communes ne peuvent abonder. Je vous propose pour aider à la pérennisation de ce dispositif d'inscrire au budget primitif de la communauté urbaine la somme de 30 000 euros pour l'accès des jeunes à la culture, aux sports et aux loisirs, dans le cadre du dispositif Pass'sport et Culture.

Les jeunes souffrent dans notre pays, pour la première fois depuis des décennies, ils pensent vivre moins bien que leurs parents. C'est de la régression sociale que l'on pensait cantonner aux livres d'histoires ! Pour enrayer cela, il faudra bien plus qu'un plan qui masque la forêt de l'injustice.

Hervé Féron